

Rivière St-Maurice: du nettoyage au développement durable

> Mathieu Vallières

Il y a presque trois ans, le ministre de l'Environnement de l'époque (un certain André Boisclair), procéda au lancement de la première politique québécoise prônant une gestion de l'eau conforme aux principes de «développement durable». On la baptisa «Politique nationale de l'eau» (PNE). Cette année, deux organismes de la région, Bassin Versant Saint-Maurice et Vision Saint-Maurice, en récolteront les premiers fruits.

Lors de la conférence de presse tenue à cet effet, le 14 octobre dernier à Grandes-Piles, l'actuel ministre du Développement durable et de l'Environnement, Thomas J. Mulcair se réjouissait que les citoyens prennent à cœur la protection et l'administration de leurs rivières. Tout juste avant de signer le premier «contrat de bassin versant» de l'histoire de la PNE, M. Mulcair exprimait son enthousiasme concernant le potentiel de cette nouvelle approche: «Avec un peu plus d'un million de lacs et cinq milles rivières à protéger, les contrats de bassins favorisent l'implication des localités. Avec leur connaissance approfondie du milieu, elles sont à même de cerner les besoins de la communauté tout en restant

soucieux de respecter l'environnement qui les entoure».

Entourer est le bon terme, puisque la superficie du bassin versant de la rivière Saint-Maurice en fait le plus grand à travers la province. «Avec ses 43 427 km², le bassin versant de la rivière Saint-Maurice touche cinq régions administratives, 70% de sa superficie se situe en Mauricie», précise René Goyette, président de Bassin Versant Saint-Maurice.

Ce contrat unit, en premier lieu, le Gouvernement du Québec (support financier et technique) ainsi de Bassin Versant Saint-Maurice, organisme responsable de la diffusion et des contrats de bassin et de leur suivi. Finalement, l'organisme local Vision St-Maurice vient compléter le trio. Il importe de spécifier que l'implication des organismes locaux constitue le cœur de la nouvelle politique de gestion de l'eau.

Vision Saint-Maurice, qui a déjà enseigné pas moins de 48 000 truites arc-en-ciel dans la rivière Saint-Maurice, n'arrive pas les mains vides. Leur projet Offre et demande de pêche sportive dans le bassin Grand-Mère (en lien direct avec les principes de saine gestion de l'eau) servira à montrer qu'il est



L'entente a été paraphée par René Goyette, président du Bassin versant de la rivière Saint-Maurice; le ministre Thomas J. Mulcair; Réjean Pronovost, président de Vision Saint-Maurice; et Claude Gervais, chargé de projet Développement de la pêche en Mauricie pour Vision Saint-Maurice.

Photo L'Hebdo/Mathieu Vallières

possible de servir à la fois les intérêts économiques, sociaux et environnementaux d'un territoire. Claude Gervais, chargé du projet, en explique les objectifs:

«Le projet cherche à caractériser la situation des populations de poissons d'intérêt sportif dans le bassin de Grand-Mère ainsi que la pression de pêche exercée dans ce secteur. Des analyses de chair seront aussi effectuées afin de déterminer le taux de contaminants des poissons pour différents composés.»

Il sera alors possible d'identifier avec certitude les différents facteurs qui limitent l'abondance des différentes espèces afin de mieux mettre en valeur le potentiel de pêche du bassin», conclut le passionné de pêche sportive. Décidément, quand on parle de joindre l'utile à l'agréable...

Notez que Vision Saint-Maurice est toujours à la recherche de nouveaux membres. Pour informations: Bassin versant Saint-Maurice au 375-8699 et Vision Saint-Maurice au 538-5038.